



25 mai 2006

Réflexion sur la propreté de Montréal

1) La responsabilité de la Ville en regard de la propreté

La Ville a le devoir de tout mettre en œuvre pour réussir à rencontrer des normes satisfaisantes pour les contribuables.

2) Les normes de propreté suggérées;

- a- rues commerciales; impeccables puisqu' étant en compétition avec les centres d'achat impeccables.
- b- rues résidentielles; il appartient aux citoyens de ramasser un ou deux détritux occasionnels.
- c- les artères principales devraient être tenues de façon irréprochable puisque étant très visibles elles ont un plus grands impact sur la perception des citoyens.

3) Faire preuve de créativité.

- a) Une des grandes faiblesses administratives de la Ville consiste à ne plus savoir innover pour réagir à diverses problématiques depuis plusieurs années. On refait les mêmes opérations mécaniquement d'une année à l'autre.
- b) Faire appel à des experts, engager des firmes si nécessaire . S'inspirer des villes propres ailleurs.

- 4) Pour les cas lourds où il ne semble pas y avoir de solutions, je suggère la création d'une unité spéciale de propreté : **La Swatt** de la propreté. Ils développeront une expertise qui n'existe peut-être pas. Pour les dépôts sauvages, les cas lourds de corporations qui n'entretiennent pas leur terrains. Les citoyens qui jettent leurs ordures dans les paniers de rue devraient être ciblés. etc. Ils pourraient appliquer les plus sévères mesures coercitives mises de l'avant . Ils seraient alors les spécialistes de la Ville en matière de propreté.

5) **Tout ne va pas si mal.**

Ceci dit il y a des choses qui vont bien et il faut les souligner. Dans notre district la délinquance pour le non-respect des horaires d'ordures a baissé de 10 à 1% depuis que le ramassage des ordures a lieu le matin. De même la propreté des abribus s'est beaucoup améliorée depuis que la STM a augmenté sa fréquence de nettoyage. Le ramassage des ordures est traditionnellement bien fait à Montréal ce qui n'est jamais souligné.

6) **Le niveau de tolérance**

Il y a des choses à tolérer inévitablement; une poubelle qui déborde une fois c'est une chose, si elle déborde toute les semaines, il faut agir. Il y a un seuil de rentabilité dans l'entretien pour la Ville dont il faut tenir compte pour certains cas difficiles. Ce seuil s'établit entre un niveau d'entretien qui crée un aspect d'abandon (valable pour les tas d'encombrants) et un niveau d'entretien au-dessus duquel on gaspille temps et argent.

Même si la responsabilité de la malpropreté est difficile à établir, il faut intervenir par la responsabilisation ou des mesures coercitives.

- 7) Les tas d'encombrants doivent être gérés différemment. Les récupérateurs de la collecte sélective doivent être impliqués dans la propreté et il y a lieu d'appliquer la tolérance zéro dans leur cas tout comme les éboueurs.



Pierre Vaillant, coordonnateur
pour Éco-quartier Sault-au-Récollet